



Athénée Royal d'Arlon

Carnet d'information
aux futurs élèves



ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Adresses utiles

ATHÉNÉE ROYAL

Direction : Chr. JASPAR, Préfet des Études
Sous-direction : J. MONHONVAL, Proviseur
rue de Sesselich, 83
B 6700 ARLON
063 245020
secretariat@ar-arlon.be
absence@ar-arlon.be
www.ar-arlon.be

ÉCOLE FONDAMENTALE ANNEXÉE

Direction : V. JOSEPH, Directrice
rue de Sesselich, 83
B 6700 ARLON
063 245021
ecolefondamentale@ar-arlon.be
www.ecole-fondamentale-ara.be

INTERNAT

Direction : R. MERTZ, Administratrice
Rue de Sesselich, 83
B 6700 ARLON
063 245022
internat@ar-arlon.be

CPMS DE LA FWB

rue de Sesselich, 61
B 6700 ARLON
063 220247
dir.cpmscf.arlon@gmail.com

Tout élève désireux d'entamer ou de poursuivre ses études à l'ARA trouvera, dans ce fascicule, les informations utiles sur l'offre d'enseignement secondaire (telles que les **grilles horaires** pour chaque année) et de nombreux renseignements pratiques (**horaires** des cours, **cantine** scolaire, prêts de **manuels**, etc.).

De plus, sur simple demande au « Secrétariat élèves » ou sur le site internet de l'école (www.ar-arlon.be) sont disponibles :

- le « **Projet d'établissement** » de l'Athénée Royal d'Arlon dans lequel est expliquée la philosophie de l'ARA basée sur :
 - les piliers de notre action éducative : travail et respect ;
 - la finalité de l'enseignement dispensé : préparation aux études supérieures (Universités et Hautes écoles).
- le « **Règlement d'ordre intérieur** » de l'Athénée Royal d'Arlon (R.O.I.)
- le « **Règlement d'ordre intérieur des établissements d'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles** »

HORAIRE HEBDOMADAIRE EN 1^{RE} ET 2^E ANNÉES COMMUNES

	1 ^{re}	2 ^e
Formation commune	28 heures	
Cours philosophique / citoyenneté	2h	
Français	6h	5h
Formation mathématique	4h	5h
Langue moderne I (A ou D)	4h	
Formation historique	2h	
Formation géographique	2h	
Initiation scientifique	3h	
Education physique	3h	
Education artistique	1h (musique)	1h (dessin)
Education par la technologie	1h	
Activités complémentaires	4h obligatoires (au choix)	
Latin	4h	
Ateliers langues	2h	
Activités scientifiques	2h	
Activités mathématiques et informatique	2h	
Activités économiques et sociales	2h	
Activités de français	2h	
Activités artistiques (dessin et infographie)	2h	
Activités sportives	2h	
Total	28h + 4h soit 32h	

Des rattrapages sont organisés en français, en mathématique et en langue moderne. Les rattrapages sont destinés à aider les élèves qui ont été absents ou qui ont des difficultés ponctuelles ou passagères. Ils n'ont pas pour but de sanctionner les élèves qui ne travaillent pas. En principe, ce sont les professeurs qui envoient les élèves au rattrapage.

Les élèves doivent absolument parcourir le 1^{er} degré (1^{re} et 2^e années) en 3 ans maximum et ne peuvent changer d'établissement au cours de ce degré.

De plus, les élèves peuvent participer à des activités parascolaires (sports – théâtre – activités artistiques) organisées en dehors des périodes de cours.

En cours de 2^e année commune, si nécessaire et avec l'accord des responsables, l'élève peut être invité à suivre des cours de remédiation en lieu et place d'activités complémentaires.

HORAIRE HEBDOMADAIRE EN 2^E ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE

Formation commune

28 heures

Voir grille de 1^{re} et 2^e années communes

Remédiations

4h heures

En fonction de ses besoins, l'élève bénéficiera de remédiations en

Méthode de travail

Français

Langue moderne I

Initiation scientifique

Mathématiques

pour un total de 4h

Total

28h + 4h soit 32h

Pendant l'année :

- des cours de remédiation pourront être modulés en fonction des besoins et/ou des résultats ;
- une intégration temporaire ou définitive à des activités complémentaires pourra être envisagée ;
- des cours de rattrapages supplémentaires pourront être imposés.

HORAIRE HEBDOMADAIRE EN 3^E ET 4^E ANNÉES

	Scientifiques		Latines		Sc. Eco.	Sciences sociales		A.V.
	1	2	3	4	5	6	7	8
Formation commune								
Cours philosophique / Citoyenneté	2		2		2	2		2
Français	5		5		5	5		5
Histoire	2		2		2	2		2
Géographie	1		1		1	1		1
Éducation physique	3		2	3	3	3		3
Langue moderne I (A - D)	4		4		4	4		4
Mathématique	5		5		5	5		5
Sciences (1)	5		5	3	3	3		3
Options								
Sciences fortes : pratique laboratoire	2							
Latin			4					
Sciences économiques (2)					4			
	Travaux dirigés				1			
Sciences sociales (3)						4		
	Travaux dirigés					1		
Audiovisuel (T. Tr.) (4)								9
Formation optionnelle obligatoire								
Langue moderne II (A - N - D)	4		4		4	4		
Ed. technique-technologique : informatique	4							
Education physique : sports						2		
TOTAL des heures de cours	33	33	34	33	34	34	32	34
Ateliers de langue : anglais*	2		2		2	2		2

* Les 2h ne sont pas comptabilisées dans la grille. Continuité des ateliers de langue du 1^{er} degré proposés aux élèves y ayant participé en 2^e.

!!! Inscription du 01/09 au 30/06 sans possibilité de désistement !!!

NOTES EXPLICATIVES

(1) Le cours de sciences à 3 périodes comprend :

- Biologie 1h
- Chimie 1h
- Physique 1h

Le cours de sciences à 5 périodes comprend :

	En 3 ^e année	En 4 ^e année
Biologie	2h	1h
Chimie	1h	2h
Physique	2h	2h

(2) L'option de base sciences économiques comprend :

- Droit civil
- Economie générale
- Comptabilité

(3) L'option de base sciences sociales comprend :

- Histoire sociale 1h
- Géographie sociale 1h
- Sciences sociales 2h

(4) Les cours de technique de transition « Arts appliqués, photos » comprennent :

- Dessin 2h
- Histoire de l'art 1h
- Technologie photo 2h
- Infographie 1h
- Technologie et labo 3h

Remarques :

Les changements de grilles en 3^e et 4^e années ne sont permis qu'avec l'accord de la direction et uniquement jusqu'au 15 janvier.

HORAIRE HEBDOMADAIRE EN 5^E ET 6^E ANNÉES

	Scientifiques				Latines				Sc. Éco.			Sc. Soc.		Langues			A.V.		Biotech.					
	1i	1L	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20			
Formation commune																								
Religion - Morale	2				2				2			2		2			2		2					
Français	5				5				5			5		5			5		5					
Histoire	2				2				2			2		2			2		2					
Géographie	1				1				1			1		1			1		1					
Éducation physique	3	2	3	3	3				3			3		3			3		3					
Langue moderne I (A - D)	4				4				4			4		4			4	4	4					
Mathématique	6	6	6	4	6	6	4	2	6	4	6	4	2	6	4	2	4	2	6	4	4			
Sciences (1)	7				7	3	3	3	3			3		3			3							
Options																								
Sciences fortes : pratique laboratoire	1+1*	2																						
Latin					4																			
Sciences économiques (2) Travaux dirigés									4			2*		2	2									
Sciences sociales Travaux dirigés												4		1*										
Langues Espagnol Renforcement														4										
Audiovisuel (T. Tr.) (3)														2*			2	2						
Biotechnique (T. Tr.) (4)																	7							
Formation optionnelle 1 seul choix, unique et obligatoire																								
Langue moderne II (N - A - D)	4				4				4			4		4			4		4					
Ed. technologique : informatique (5)	4	4			4				4			4		4			4		2					
Education artistique (5) (6)												4		4		4			4		2			
TOTAL des heures de cours		35	35	32	34	34	32	30	34	34	32	32	30	34	34	32	35	33	34	36	34			
Préparation aux études supérieures (7)	Renfo. mathématique (8)	1	1	1	1				1	1					1					1				
	Philosophie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	Ateliers langue anglaise (9)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				1	1	1	1	1	1		

*: ces heures ne sont pas comptabilisées dans cette grille, mais doivent être suivies par les élèves.

NOTES EXPLICATIVES

1. Détail du cours de sciences

	à 3 périodes	à 7 périodes
Biologie	1h	2
Chimie	1h	2
Physique	1h	3

2. L'option de base sciences économiques comprend :

- en 5^e : droit social, économie générale, comptabilité, économie financière, informatique
- en 6^e : droit fiscal, économie générale, économie de l'entreprise, informatique

3. Les cours de technique de transition (arts appliqués, photo) comprennent :

	En 5 ^e	En 6 ^e
1. psychopédagogie de l'audiovisuel	1h	
2. psychosociologie de l'audiovisuel		1h
3. technologie des appareils audiovisuels	1h	
4. image fixe	2h	
5. image animée	2h	
6. image animée – techniques annexes		1h
7. production de documents audiovisuels		4h
8. éducation aux médias	1h	1h

4. L'option biotechnique (technique de transition) comprend :

Biologie appliquée + pratique laboratoire	5h
---	----

Chimie appliquée + pratique laboratoire	3h
Microbiologie	1h
Physique appliquée + pratique laboratoire	2h

5. Les élèves qui optent pour la grille 20 et qui suivent cette option se joignent :
- soit au cours d'éducation technique et technologique (informatique) 4h/semaine
 - soit au cours d'éducation artistique 4h/semaine.
- Les deux heures en surplus font partie des cours préparatoires aux études supérieures obligatoires dans ce cas.

6. L'option de base éducation artistique comprend :

Dessin	2h
Infographie	2h

7. Le cours de philosophie et les ateliers de langue ne sont pas obligatoires mais constituent une préparation supplémentaire aux études supérieures. Aucun désistement en cours d'année n'est possible. Maximum 2h/semaine.
8. Renforcement mathématique :
- en 5^e : consolidation des acquis → obligatoire
 - en 6^e : dépassement des compétences de base → facultatif
9. Continuité des ateliers de langue pour les élèves y ayant participé en 4^e.

Remarques : Pour assurer la meilleure organisation possible et la mise en application rapide de l'horaire, aucune autre combinaison d'options ne sera autorisée. Les changements de grilles en 5^e année ne sont permis qu'avec l'accord de la direction et uniquement jusqu'au 15 novembre.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

✓ RENTRÉE DES CLASSES 2017–2018

* les classes de première année: le **vendredi 1er septembre à 8h10**

Nous conseillons aux parents de n'acheter ni fournitures scolaires, ni tenue d'éducation physique avant la rentrée des classes. Chaque professeur conseillera le matériel nécessaire pour sa discipline. Un bloc de feuilles A4 et un plumier suffisent pour le premier jour.

* les autres classes :

- examens de passage : les 1^{er}, 4 et 5 septembre
- reprise des cours : le **6 septembre à 8h10**

✓ INSCRIPTIONS

○ EN PÉRIODE SCOLAIRE

- en **1^{re} année commune** :
 - 1^{re} phase
du 6 mars au 24 mars 2017 de 8h à 15h30
 - 2^e phase
à partir du 2 mai de 8h à 15h30
- de la **2^e année commune à la 6^e année** (à partir du 15 mai) :
du lundi au vendredi
de 8h à 15h30

○ EN JUILLET ET EN AOÛT

les deux premières semaines de juillet
et à partir du 16 août
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 16h
le samedi de 9h à 12h

au

Secrétariat de l'Athénée
rue de Sesselich, 83
B-6700 ARLON
Tél. : 063/24.50.20
secretariat@ar-arlon.be

✓ DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION

1. Un extrait d'acte de naissance (**original** ou **certifié conforme**) ou une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
2. Une photo d'identité.
3. Uniquement pour les élèves s'inscrivant **en 1^{re} année** : le **CEB original** (Certificat d'Etudes de Base) et **l'attestation originale de suivi de langue moderne** qu'ils recevront fin juin de leur école primaire.
Pour les autres, le dossier scolaire est transmis d'école à école.

✓ PRÊT DE MANUELS ET FOURNITURE DE PHOTOCOPIES

Les Amicales de l'école prennent en charge l'achat des manuels mais une intervention de 80€ couvrant les frais de scolarité tels que le prêt des manuels, la fourniture des photocopies, l'accès à la piscine... vous sera demandée.

Un virement, remis à votre enfant début octobre, vous permettra de vous en acquitter.

✓ ALLOCATIONS D'ÉTUDES

Les élèves de l'enseignement secondaire peuvent bénéficier d'allocations d'études s'ils satisfont à certaines conditions :

- d'ordre pédagogique ;
- d'ordre financier.

On peut obtenir à l'école des renseignements complémentaires ainsi que les formulaires d'introduction de la demande (avant le 8 juillet).

Une fois complétés, ces documents doivent être envoyés au Bureau régional du Luxembourg.

✓ REPAS DE MIDI

Le restaurant scolaire accueille les élèves pendant le temps de midi. Pour la somme de 3,50 euros, boisson comprise, il leur est servi un repas complet, équilibré, préparé sur place par un personnel compétent.

Les élèves qui le souhaitent peuvent apporter leur casse-croûte et le consommer aux tables réservées à cet effet.

✓ HORAIRE DES COURS

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
1 ^{re} heure	08h10 – 09h00	
2 ^e heure	09h00 – 09h50	
3 ^e heure	09h50 – 10h40	
	Récréation	
4 ^e heure	10h55 – 11h45	10h50 – 11h35
5 ^e heure	11h45 – 12h35	11h35 – 12h20
6 ^e heure	Temps de midi	
7 ^e heure	13h25 – 14h15	-
8 ^e heure	14h15 – 15h05	-
9 ^e heure	15h05 – 15h55	-

✓ FACILITÉS

Accueil des élèves le matin

L'école assure la surveillance des enfants dès 7h30. Les élèves qui, pour des raisons d'horaire de bus ou de train, arrivent tôt à l'école peuvent y prendre le petit-déjeuner pour 1€.

Étude surveillée après les cours

Une étude surveillée est assurée du lundi au vendredi inclus, de 16h à 17h30.

✓ GESTION DES ABSENCES

*Prise des présences en 1^{re} heure.

*Dès 9h30, contact par courriel avec les parents des élèves dont l'absence n'a pas été excusée avant 8h10.

Service des absences : !!! absence@ar-arlon.be !!!

✓ LES ASSOCIATIONS

Les 4A Association royale des Anciens élèves de l'Athénée royal d'Arlon : <http://www.4a-arlon.be/>

Objectifs :
- achat et prêt de manuels
- service photocopies
- prix scolaires
- amitiés entre anciens
- aides aux élèves et aux anciens

PARARA Association des membres du personnel de l'Athénée
Objectifs :

- aide pour l'achat de matériel didactique
- organisation des activités parascolaires
- actions ponctuelles à but social

APARA Association des Parents de l'Athénée Royal d'Arlon affiliée à la F.A.P.E.O. Elle invite tous les parents à la rejoindre.
Courriel : apara.mail@gmail.com

Elle tient régulièrement ses réunions dans les locaux de l'Athénée et s'occupe activement de tous les problèmes pratiques qui se posent à l'école.

Objectifs :
- établir un lien entre tous les parents
- faire passer les informations qui concernent la vie scolaire et, plus particulièrement, le bien-être des élèves.

✓ LES PARENTS ET L'ÉCOLE

Tout au long de l'année, sur simple demande de rendez-vous, l'équipe de direction, les professeurs et les éducateurs répondront à toute question que vous pourriez vous poser au sujet du travail et du comportement de votre enfant.

Pour une rencontre avec :

- la direction ou les éducateurs : prendre rendez-vous par téléphone exclusivement : 063/245020
- les professeurs : mentionner votre souhait dans le journal de classe de l'élève ou par courriel à secretariat@ar-arlon.be

Plusieurs fois par an, l'école organise une « visite des parents » :

- au début du mois d'octobre pour les élèves de 1^{re};
- après le bulletin de la 1^{re} période, de la 2^e période, des examens de décembre et à la fin du mois de juin pour tous.

Les parents sont invités à participer à ces réunions où ils pourront rencontrer tous les professeurs de leur(s) enfant(s).

✓ LA SEMAINE ÉDUCATIVE

Depuis plus de 20 ans, l'A.R.A. organise, pendant la semaine qui précède les vacances de printemps, sa traditionnelle semaine éducative. Tous les élèves sont invités à participer à différentes activités : des classes de découvertes (mer, ski) et des voyages à caractère culturel et pédagogique (France, Italie, Espagne, Angleterre, Grèce...). Parallèlement se déroulent également diverses excursions ou des stages (sportifs, créatifs) dans les bâtiments mêmes de l'Athénée ou à Arlon. Bref, de quoi rencontrer tous les goûts et également toutes les bourses.

Cette activité permet de développer l'autonomie, la vie en groupe, la tolérance, l'esprit d'équipe et autres qualités qui participent à la formation de l'élève en tant que citoyen responsable.

A titre d'exemple, voici le programme de l'année scolaire 2016-2017.

VOYAGES		STAGES	
1	Bretagne	100	Activités de l'école
2	Le Lavandou	101	Equitation à Viville
3	Ski à Valmalenco (D.I.)	102	Multisports à l'Hydrion
4	Côte d'Opale	103	Golf et tennis
5	Vosges et Alsace	104	Atelier récupération
6	Adeps à Neufchâteau	105	Atelier Théâtre
7	Marseillan (multi-voiles)	106	Tennis et informatique
8	Angleterre	107	Court métrage
9	Ecosse	108	Escalade à l'Escale
10	Ski DS : La Plagne	109	Danse moderne à l'ARA
11	Budapest	110	Techniques artistiques et dessin
12	Croatie		

Voyages de rhéto : Espagne et Portugal.



Athénée Royal d'Arlon

Donnez des ailes à vos études



NOUS CONTACTER



Athénée Royal d'Arion

www.ar-arlon.be

Rue de Sesselich, 83

B - 6700 ARLON

 (+32) 063 24 50 20

 (+32) 063 23 31 86

Courriel: secretariat@ar-arlon.be

LES INSCRIPTIONS

EN PERIODE SCOLAIRE

du lundi au vendredi de 8h à 15h30

HORS PERIODE SCOLAIRE

Les 2 premières semaines de juillet

à partir du mardi 16 août

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h à 16h

le samedi de 9h à 12h

